

« **RAPPORT DE STAGE** »

Stage effectué à l'ONICL

Du 1<sup>ER</sup> Février au 28 Février

**Préparé par**

....

Section : Commerce International

sous la direction de ....

**Année 2010 - 2011**

# **SOMMAIRE**

## **Remerciements**

## **Introduction**

### **Chapitre I : Présentation de l'établissement**

Section 1 : L'Établissement public ONICL

1.1 Définition

1.2 Mission de l'ONICL

1.3 Structures extérieures

Section 2 : Le service Export / Import

### **Chapitre 2 : Description et analyse de la mission de travail**

Section 1 : Système de régulation

Section 2 : Appel d'offres

## **Conclusion**

## **Annexes**

## Remerciements

Je tiens à remercier dans un premier temps, toute l'équipe pédagogique de ....et les intervenants professionnels responsables de la formation *Commerce international* pour avoir assuré la partie théorique de celle-ci.

Je remercie également Monsieur ...pour l'aide et les conseils concernant les missions évoquées dans ce rapport, qu'il m'a apporté lors des différents suivis.

Je tiens à remercier tout particulièrement et à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour l'expérience enrichissante et pleine d'intérêt qu'elles m'ont fait vivre durant ce mois au sein de l'établissement (*ONICL*):

Madame Leila , Chef du service Export / Import de l'ONICL , pour son accueil et la confiance qu'il m'a accordé dès mon arrivée dans l'entreprise

Madame Rachida responsable du service Export / Import de l'ONICL, ma tutrice, pour m'avoir intégré rapidement au sein de l'entreprise et m'avoir accordé toute sa confiance ; pour le temps qu'elle m'a consacré tout au long de cette période, sachant répondre à toutes mes interrogations ; sans oublier sa participation au cheminement de ce rapport

## Introduction

Le stage est organisé afin de découvrir le monde du travail, son fonctionnement, ses activités et ses objectifs. Il permet d'élagir les connaissances des étudiants et d'acquérir une méthode de travail en passant de la théorie à la pratique.

De ce fait, la pratique du stage est une nécessité et une affirmation certaine de la réussite dans le domaine professionnel, elle permet de mesurer l'écart existant entre l'étude théorique acquise à l'université et l'étude pratique acquise dans l'entreprise.

### **Objet du rapport**

L'objet de ce rapport est de présenter le déroulement du stage que j'ai effectué au sein de l'ONICL, pendant un mois, dans le cadre de la formation du diplôme de technicien spécialisé en commerce international. Le présent rapport décrit le contexte de la mission qui m'a été confiée ainsi que son exécution. Enfin, ce rapport présente un bilan de la mission et une évaluation du stage.

# Chapitre I : Présentation de l'établissement

## Section 1 : L'Établissement public ONICL

### 1.1 Définition

L'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses, créé en 1937, est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, il est placé sous la double tutelle du Ministère Chargé de l'Agriculture et du Ministère Chargé des Finances.

### 1.2 Missions de l'ONICL

Ses principales missions s'attellent au suivi de l'état d'approvisionnement du marché en céréales, légumineuses et dérivés et à l'organisation du marché.

Ses principales fonctions sont axées sur :

#### ORGANISATION DU MARCHÉ

Étude des projets de textes législatifs et réglementaires nécessaires à

l'organisation du marché ;

Constitution d'un stock de sécurité en céréales ;

Réalisation des opérations particulières d'importation et d'exportation.

## INFORMATION

Gestion d'un système d'information sur les marchés intérieur et extérieur des céréales et des légumineuses à même d'aider à la prise de décision, aussi bien pour les opérateurs privés, que pour l'Administration;

Élaboration d'études sur les filières des céréales et des légumineuses.

## PROMOTION DE LA FILIERE

Assistance technique pour la modernisation des entreprises de la filière;

Encouragement à la création d'associations professionnelles au sein de

la filière.

### 1.3 **Structures extérieures**

L'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses (ONICL) comprend outre la Direction et l'Administration Centrale, des Services Extérieurs.

#### **I- La Direction:**

La direction de l'ONICL comprend un Directeur, des Attachés de Direction et un Secrétariat.

## **II- L'Administration Centrale :**

Elle comprend des Divisions, des Services et des Bureaux indépendamment du Contrôleur d'Etat et du Trésorier Payeur.

## **III- Les Services Extérieurs :**

Les Services Extérieurs comprennent des Services régionaux et des Services provinciaux.

## **Section 2 : Le service Export / Import**

Ce service est chargé de suivre l'état d'approvisionnement du pays en céréales et légumineuses et leurs dérivés et, en cas de situations exceptionnelles , procéder ou faire procéder, après consultation des parties concernées , à des achats et cessions , à des importations ainsi qu'à la détention, au transport et à la transformation des produits .

## **Chapitre II : Description et analyse de la mission de travail**

## **Section 1 : Système de régulation**

Par décision conjointe du Ministre de l'agriculture de la Pêche maritime, du Ministre de l'économie et des finances et du ministre délégué auprès du premier ministre chargé des affaires économique et générales, il a été décidé de mettre en place un système de régulation à l'importation au profit du blé tendre panifiable sous forme d'une prime forfaitaire à restituer par l'état en faveur des importateurs ou à payer par les importateurs de l'état selon que le prix de revient moyen, est supérieur ou inférieur au prix cible formulaire de 260 dirhams par quintal, Cela veut dire que si le coût d'acquisition est plus élevé que le prix cible, la différence est versée aux importateurs et dans le cas contraire c'est l'Onicl qui la reçoit.

A noter que le montant de la restitution est calculé quotidiennement sur la base des cours des blés américain et français en plus du fret et des frais d'approche ( Annexe 1 et 2 ). Avec toutefois, la prise en compte du coût le moins cher. Ces cotations servent à déterminer un montant forfaitaire de la restitution par quinzaine de jours. Jusqu'à présent, ce système a bien fonctionné, . Il a ainsi permis de sécuriser l'approvisionnement du pays à des coûts raisonnables car, les professionnels anticipent les achats par période d'accalmie sur le marché. sortie port  
Ce système concerne toutes les importations de blé tendre panifiable réalisées durant la période du 1<sup>er</sup> Janvier au 15 avril 2011. A cet effet seuls les arrivages attestés par l'attestation d'escale délivrées par les autorités portuaires à partir du 1<sup>er</sup> janvier à 00 :00h jusqu'au 15 avril 2011 à minuit pourront bénéficier de la régulation .



## Section 2 : Appel d'Offres

L'Office national interprofessionnel des céréales et des légumineuses (ONICL) a lancé un appel d'offres pour l'importation des céréales d'origine « union européenne » dans le cadre des contingents tarifaires préférentiels.

Portant sur :

Position tarifaire	Produit	Quantité (en TM) *
1003009090	<b>Orge</b>	100 000
1005900000	<b>Maïs</b>	2 000
1007009000	<b>Sorgho à grains</b>	3 000
1006301000 1006309000	<b>Riz</b>	200
0713109100 0713109910 0713109920 0710109930 0710109990	<b>Pois</b>	350
0713339010 0713339090	<b>Haricots</b>	150
0713909010 0713909090	<b>Autres légumes, à cosses secs, écosés, même décortiqués ou cassés</b>	3 600
1004001100 1004001900 1004009000	<b>Avoine</b>	800

L'appel d'offres est ouvert aux opérateurs exerçant la profession du commerce des céréales ayant déposé auprès de l'ONICL

Le tableau, ci-après, précise également la taille minimale de chaque lot à offrir :

<b>PRODUIT</b>	<b>TAILLE MINIMALE</b>	<b>DATE LIMITE DE REALISATION</b>
- Orge	5.000	Au plus tard le 31 mars 2011
- Autres que l'orge	Au choix du soumissionnaire	Au plus tard le 31 mai 2011

- Résultat de l'appel d'offres du 18 février 2011 relatif à l'attribution des contingents tarifaires préférentiels des céréales et des légumineuses dans le cadre de l'accord d'association Maroc- UE ( Annexe 3 )

## **Conclusion**


Au terme de ce stage , j'ai eu la satisfaction d'avoir réalisé une partie d'un banc de test. Mais plus que cette satisfaction, j'ai eu le plaisir de travailler dans un domaine qui me passionne .

En effet, ce stage m'a permis non seulement d'approfondir mes connaissances en commerce international mais aussi d'acquérir une expérience extrêmement valorisante d'un point de vue personnel.

Dans la mesure où il reflète parfaitement le domaine dans lequel j'aimerais poursuivre mes études, j'estime d'être heureuse d'avoir pu effectuer ce stage entouré de personnes compétentes qui ont su me guider dans mes démarches tout en me laissant une certaine autonomie.

# Annexes

## Annexe 1 :




المكتب الوطني المهني للحبوب و القطاني

**OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DES CEREALES & DES LEGUMINEUSES**

Journée de : 23/02/2011

**EVOLUTION DES COURS MONDIAUX DES PRINCIPALES CEREALES**

Céréales	Origines	FOB (\$/TM)	ك.م (\$/TM)	C&F (\$/TM)	C&F (DH/QL)	Prix de revient* (DH/QL)	ك.م (DH/QL)
Blé tendre	Français FCWI	345	-11	362	297	317	-10
	US SRW	319	0	354	290	310	-1
	US HRW	346	1	381	312	332	0
	Mer Noire (Ukraine)	-	-	-	-	-	-
Blé dur	Canada CWAD I	517	0	551	452	466	-2
Orge	France	280	-5	297	244	290	-5
Maïs	US 3 YC	299	5	334	274	288	3
	Argentin UP RIVER	292	5	331	271	293	3



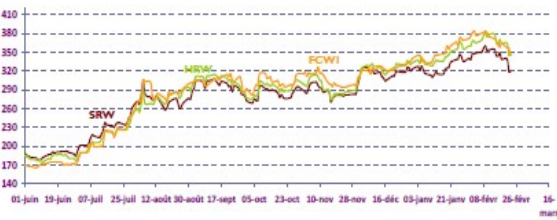
**Commentaires**

- ◆ Fermeté des cours des blés sur les marchés américains après les nettes baisses de la veille dans un contexte de marché qui demeure extrêmement fragile. Ainsi, le prix FOB du blé US SRW a été maintenu à 319 \$/TM et celui du HRW a gagné 1 \$/TM par rapport à la veille ;
- ◆ Baisse du prix FOB du blé français FCWI de 11 \$/TM par rapport à la veille ;
- ◆ Achat par l'Egypte de 235 000 TM du blé tendre dont 120 000 TM d'origine française et 115 000 TM d'origine américaine. L'Arabie saoudite et la Tunisie sont aux achats, respectivement, de 275 000 et 25 000 TM de blé tendre ;
- ◆ Poursuite de la dépréciation de la parité du dollar US contre le dirham à 8,1993 contre 8,2292.

**LIVRAISON DIFFEREE PRIX FOB (\$/TM)**

Céréales	Origines	févr-11	mars-11	avr-11
Blé tendre	Français FCWI	345	350	350
	US SRW	319	319	319
	US HRW	346	346	349
Blé dur	Canada CWAD I	517	-	-
Orge	France	280	281	282
Maïs	US	299	299	299
	Argentin	292	292	292

**PRIX FOB QUOTIDIENS DU BLE TENDRE (\$/TM) 2010-2011**



\* : Suspension des droits de douane appliqués à l'importation du blé tendre et du blé dur. Les droits de douane appliqués à l'importation de l'orge et du maïs sont, respectivement, de l'ordre de 35% et 2,5% (0% pour le maïs US, conformément au schéma de démantèlement tarifaire prévu par l'ALE Maroc-USA).

## Annexe 2

Cotations quotidiennes du blé tendre -Journée du 23 février 2011			
Blés	Prix FOB (\$/TM)	Fret maritime (\$/TM)	Parité \$/DH
FCW1	345,07	18,00	8,1993
FCW2	345,07	18,00	
HRW	346,00	38,00	
Sources	France AgriMER/CIC	CIC/US Wheat Associates	Bank Al Maghrib

*A titre d'information et sous réserve de la mention légale du site*

## Annexe 3

المكتب الوطني المهني للحبوب و القطن  
Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses



RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES DU 18 FEVRIER 2011  
RELATIF A L'ATTRIBUTION DES CONTINGENTS TARIFAIRES PRÉFÉRENTIELS DES CEREALES  
ET DES LEGUMINEUSES DANS LE CADRE DE L'ACCORD D'ASSOCIATION MAROC - UE

Avis d'appel d'offres n° 01/CT:UE/02/11 du 08 février 2011

N° lot	Importateur	Produit	Quantité	Primes compensatoires à verser par le titulaire	Date limite de réalisation
			(En TM +/- 10%)	(En DH/TM)	
1	NADOR CEREALES	ORGE	5 000,00	0,00	Au plus tard le 31 mars 2011
2	NADOR CEREALES	ORGE	7 000,00	0,00	Au plus tard le 31 mars 2011
3	NADOR CEREALES	ORGE	8 000,00	0,00	Au plus tard le 31 mars 2011
4	NADOR CEREALES	ORGE	15 000,00	0,00	Au plus tard le 31 mars 2011
TOTAL		-	35 000,00	0,00	-